



1^{er} mai 2023



AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIVE

En lien avec un bris d'aqueduc, nous sommes dans l'obligation de vous demander de faire bouillir votre eau avant de la consommer. Cette mesure est préventive et en vigueur jusqu'à **nouvel ordre**, le temps d'effectuer les tests de laboratoire pour s'assurer qu'après les travaux, l'eau est exempte de bactéries et prête à être consommée.

Si l'eau devient brunâtre durant ou après les travaux de réparations, nous vous suggérons de laisser couler l'eau froide pendant quelques minutes jusqu'à ce qu'elle redevienne claire.

Pour recevoir ces avis par courriel, message texte (SMS), ou par message téléphonique préenregistré veuillez-vous inscrire au service de communication de masse — Somum Solution — en remplissant le formulaire disponible sur notre site internet ou en nous écrivant à l'adresse reception.bury@hsfgc.ca

May 1, 2023

PREVENTIVE BOIL WATER ADVISORY

In connection with a break on the water system, we must ask that you boil your water before consuming it. This is a preventive measure and is in effect until **further notice**, the time to carry out laboratory tests to ensure that, following the work, the water is free of bacteria and ready for consumption.

If the water becomes brown during or after the repair work is done, we suggest that you let the cold water run for a few minutes until it becomes clear once again.

To receive these notifications by email, text message or by automated pre-recorded phone call, please sign up for the mass communication service—Somum Solution—by filling the registration form available on the municipal website or contact us at reception.bury@hsfgc.ca

Louise Brière
Directrice Générale et greffière-trésorière

Municipalité de Bury

528, Main, Bury (Québec) J0B 1J0

Téléphone : (819) 560-8414 - Télécopieur : (819) 872-3675 – Courriel : information.bury@hsfgc.ca

www.municipalitedebury.qc.ca